

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Quinn.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 23 JANVIER 1924

PROCES-VERBAUX

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du procès aux pétitions sur la pétition présentée le 22 courant, laquelle est lue et reçue et est comme suit:—

De Benjamin Rapp, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Katie Rapp (née Cutler), actuellement demeurant à Denver, Etat du Colorado, Etats-Unis d'Amérique.—M. Anderson (Toronto-High Park).

M. Johnston (Cap-Breton, Victoria-Nord), de son siège, ayant demandé la permission de proposer d'après la règle 39 l'ajournement de la Chambre afin de discuter une question déterminée d'importance publique urgente, savoir: attirer l'attention de la Chambre et du gouvernement sur la détresse qui existe chez les mineurs dans les charbonnages de la Nouvelle-Becsc, dont un grand nombre actuellement sont à la veille de mourir de faim.

Il remercie M. l'Orateur une déclaration écrite de la question qu'il veut discuter, lequel ayant lue à la Chambre, demande à ceux des députés qui acceptent la motion de se lever à leurs places.

Et plus de 30 députés s'étant levés pour appuyer ladite motion, M. l'Orateur, en conséquence, demande au député de proposer sa motion.

M. Johnston (Cap-Breton, Victoria-Nord) secondé par M. Macdonagh, propose alors que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.